

Examen professionnel dans le domaine des soins infirmiers – document de positionnement

Ce document s'adresse aux membres des organisations et associations susmentionnées.

Dans tous les domaines des soins, les patients ont droit à des prestations sûres et de qualité. Afin d'atteindre cet objectif, les organisations signataires font valoir la position suivante.

Dans aucun domaine des soins infirmiers, un examen professionnel¹ dans les soins ne permet aux assistants en soins et santé communautaire de remplacer les infirmières et infirmiers ES/HES.

La sécurité des patients comme objectif principal

Les exigences professionnelles augmentent dans tous les domaines des soins en raison de situations plus complexes et de modifications de l'état de santé des patients qu'il n'est pas possible de prévoir. Cela signifie que les exigences envers les infirmières et infirmiers *augmentent* en termes de savoir et de compétences. Ces connaissances ne peuvent pas être acquises au moyen d'un examen professionnel, mais seulement par une solide formation comme celle des infirmières.

Connaissances et compétences: des piliers indispensables à la pratique

Devenir infirmière nécessite en règle générale trois ans d'études, tandis que la formation continue pour l'examen professionnel dure quelques mois. Concrètement: une formation pour obtenir un niveau diplôme en soins infirmiers implique 3500 à 5400 heures de formation, alors que l'examen professionnel comprend environ 500 heures de formation. Moins de connaissances signifient moins de compétences dans les soins aux patients.

Des procédures efficaces sont essentielles pour les soins

Un profil de compétences supplémentaire dans l'équipe de soins fragmente encore davantage les prestations de soins fournies aux patients. Il contribue à la multiplication du «grade-mix» et nuit à l'organisation quotidienne des soins.

La clarté des profils professionnels constitue une valeur ajoutée

Les examens professionnels¹ ont pour but l'approfondissement professionnel et ne débouchent pas sur de nouveaux profils professionnels. Si les institutions décident malgré tout d'élaborer de nouveaux profils professionnels, les patients et leurs proches auront bien du mal à s'y retrouver: les domaines de responsabilité se recouperont et seront difficiles à différencier. Le profil du diplôme en soins infirmiers doit être précisé d'urgence.

Conclusion: Toutes les personnes exerçant dans le domaine des soins infirmiers doivent avoir la possibilité de faire une formation continue; un examen professionnel pour les assistants en soins et santé communautaire a aussi sa place dans les soins. Le but de l'approfondissement des connaissances sera toutefois d'être utile aux patients et non de concurrencer les profils professionnels existants.

27.4.2018

¹ Cela inclut les filières de certification comparables aux examens professionnels (par exemple, le projet FaGe Akut, (z.B. Projekt FaGe Akut, Luzerner Kantonsspital, Kantonsspital Baden, Inselgruppe, HFGZ, ZIGG, Berner Bildungszentrum Pflege, ODA GS Aargau)